

• Qui a dit qu'on ne pouvait pas tirer sur les ambulances ?

mardi 04.10.2011, 05:12 - La Voix du Nord | ON EN PARLE |



Les nouveaux locaux de la société Mahé avait été pensés en conséquence...

Un maire, un député, un sénateur et même un ministre ont écrit... Mais la réponse de l'Agence régionale de santé est toujours la même : la société Mahé, basée à Caudry ne peut racheter les sociétés Hainaut et Pion, installées respectivement à Quiévy et Saint-Hilaire-Lez-Cambrai. En jeu, les agréments de ces deux dernières sociétés que l'ARS aimerait redistribuer sur la métropole. Mais dans le Cambrésis, cette volonté « de rééquilibrage » surprend. D'autant que ce serait une première...

« Tout était prêt, les compromis de vente étaient signés, la signature devait se faire le 27 juillet mais on n'avait pas de nouvelle de l'ARS à qui on avait fait la demande le 21 juin », raconte Sébastien Mahé, gérant de la société éponyme. Alors, de rachat des sociétés Hainaut et Pion, il n'y a pas eu. Et le Caudrésien a contacté l'ARS pour en savoir plus. « On m'a expliqué que ça serait mieux si on avait le soutien d'un élu pour faire passer le dossier. » Surprise de l'ambulancier qui a déjà racheté quatre sociétés et n'a jamais eu à faire cette démarche. Par ailleurs, l'an passé, dans l'arrondissement onze agréments (autorisations permettant aux sociétés d'exercer) ont changé de main, ce sans aucun problème. Pas dans ce cas. L'entrepreneur a donc pris contact en juillet avec le maire de Caudry, Guy Bricout, qui a écrit à l'ARS. énumérant ainsi les arguments justifiant de la nécessité de maintenir les cinq agréments concernés détenus par les deux sociétés dans l'arrondissement, en particulier à Caudry : « 50 % de l'activité des ambulances Hainaut est effectuée sur Caudry, quant aux ambulances Pion, il s'agit de 30 % de leur activité . » Et l' élu de préciser encore que « les ambulanciers sont débordés », « notre population augmente chaque année »... Pour finalement interroger : « Si les agréments sont transférés, qui palliera à ce manque ? Faut-il que les vendeurs repoussent leur départ en retraite afin de maintenir dans notre zone ces agréments convoités ? » Et quid de l'avenir des sept salariés ?

La réponse du directeur de l'ARS, Daniel Lenoir, fut la même que celle donné à M. Mahé : « La zone de proximité dans laquelle se trouve implantée la société de M. Mahé est déjà excédentaire en nombre de véhicules par rapport à la population résidente dans cette zone. Au vu de l'analyse de la répartition actuelle des véhicules, seules les zones de proximité de Dunkerque, Lille et Roubaix-Tourcoing sont déficitaires et peuvent faire l'objet de transfert d'autorisation de mise en circulation. » Cette réponse a aussi été donnée au député Villain qui dans la foulée avait décroché son téléphone (lire ci-contre) et au cabinet du ministre de la... Santé, Xavier Bertrand, lui aussi saisi du dossier. « Le programme territorial de santé révèle qu'on est en difficulté sanitaire et sociale, les chiffres sont alarmants, notre territoire est morcelé, on est en milieu rural... C'est incompréhensible. D'autant que la clientèle existe : comment vont-ils faire ? », continue de tonner Guy Bricout.

La semaine dernière, « non sans mal », M. Hainaut a été reçu à l'ARS et « on m'a expliqué que je ne pouvais plus vendre. » Si ce n'est que ce dernier a été contacté par des ambulanciers du Valenciennois, intéressés par les agréments. « Comment ont-ils su que je vendais ? », interroge-t-il. L'information aurait été donnée « par mégarde » par l'ARS, c'est en tous les cas l'explication fournie aux ambulanciers (*). « On ne peut plus vendre, mais on nous envoie des acheteurs ! » « Cela fait 30 ans que je travaille, les vacances on ne connaît pas, et maintenant, nous voilà coincés », déplore M. Pion.

Ce week-end, lors d'un congrès du syndicat national des ambulanciers, M. Mahé a fait part de cette mauvaise aventure. Visiblement, jamais vue ailleurs. Et le syndicat s'est à son tour emparé de l'affaire. En attendant, les ambulanciers ont écrit, cette fois, au président de la République... •

(*) Contactée hier, l'ARS n'a pas répondu à notre sollicitation.

PAR DAVID LAURENCE caudry@lavoixdunord.fr PHOTO « LA VOIX »